

MISSION RÉGIONALE BOIS ÉNERGIE



VOYAGE D'ETUDE : de la forêt au réseau de chaleur bois, une filière bois énergie structurée sur le Guillestrois- Queyras (05)

Les 16 et 17 octobre, à Réotier et Arvieux (05)

ORDRE DU JOUR

Lundi 16 octobre 2023

- 9h00 Accueil des participants, départ de Gardanne et/ou de Avignon et trajet
Christian DELAVET, président de l'Association des Communes Forestières des Bouches-du-Rhône
Jean-Pierre RANCHON (sous-réserve), président de l'Association des Communes Forestières de Vaucluse
- 12h00 – 14h00 Repas et déplacement vers la visite en forêt
- 14h00 – 16h00 L'exploitation forestière (visite en forêt) : action de gestion des forêts et d'alimentation de la filière bois locale**
La gestion durable dans les forêts publiques et privées
De l'exploitation forestière au tri des bois en fonction de sa qualité
Aménagement forestier et commercialisation des bois
Patricia MORHET-RICHAUD, présidente de l'Association des Communes Forestières des Hautes-Alpes ; SAS GANDELLI ; ONF ; élu (sous-réserve)
Lieu à confirmer selon la coupe
- 16h00 – 16h30 Trajet
- 16h30 – 18h30 Visite de la plateforme bois déchiqueté de la SAS GANDELLI**
Du tri des bois à la production de plaquettes forestières
Démonstration de broyage

Financé dans le cadre du CPER

En collaboration avec :

MISSION RÉGIONALE BOIS ÉNERGIE



Les points de vigilance pour la mise en place et la gestion d'une plateforme bois déchiqueté

SAS Gandelli (fournisseur bois énergie) ; INTERVAL (sous réserve) ; Michel MOURRONT, 1^{er} adjoint de Réotier (sous réserve) ; Communes forestières

19h30 – 21h00 Repas et nuit à l'Hôtel La Ferme de l'Izoard à Arvieux

Mardi 17 octobre 2023

8h30 – 9h30 Accueil café et introduction à la contractualisation *(en salle)*

De l'aménagement à la contractualisation

Les contrats d'approvisionnement en plaquettes : plateforme – chaufferie

Communes forestières ; ONF (sous réserve) ; élu (sous-réserve)

9h45 – 10h30 Visite du réseau de chaleur bois d'Arvieux : un réseau moderne 100% biomasse

Suivi, optimisation et régulation des réseaux de chaleur

Christian BLANC, Maire d'Arvieux (sous-réserve) ; Diane ROUSSEL, Communauté de communes Guillestrois Queyras ; entreprise de maintenance EMC2 (sous réserve) ; Communes forestières

10h45 – 11h30 Visite du réseau de chaleur bois de Château-Ville-Vieille

Un petit réseau de chaleur en autoconsommation en lien avec la Scierie Marcuzzi

Jean-Louis PONCET, Maire de Château-Ville-Vieille (sous-réserve) ; Diane ROUSSEL, Communauté de communes Guillestrois Queyras ; Communes forestières

12h00 – 13h30 Repas à Guillestre

13h30 – 14h30 Visite du réseau de chaleur de Guillestre

Un réseau de moyenne puissance (1 MW)

Dominique MOULIN, président de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras et 1^{er} adjoint au Maire de Guillestre (sous réserve) ; Communes forestières

14h30 – 17h15 Trajet retour et arrivée à Gardanne puis Avignon

Financé dans le cadre du CPER

En collaboration avec :

MISSION RÉGIONALE BOIS ÉNERGIE



MOYENS PEDAGOGIQUES EMPLOYES

- Voyage d'étude sur le territoire du Guillestrois Queyras
- Retours d'expérience de professionnels (fournisseurs et maintenance)
- Visite de chaufferie
- Visite de chantiers de coupe
- Ressources pédagogiques sous format papier remises aux participants (portages juridiques, fiches de sites, Bois des Alpes..)

MODALITES D'INSCRIPTION

PROCEDURE D'INSCRIPTION

L'inscription se fait soit via le formulaire en ligne, soit par retour du bulletin réponse à l'adresse email inscription@communesforestieres.org.

Quelques jours après votre inscription, vous recevrez un mail vous confirmant votre inscription.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

La date limite d'inscription à cette formation est fixée au **15 septembre 2023**. Les demandes arrivées après cette date seront étudiées au cas par cas. **Attention nombre de places limité !**

ANNULATION DU VOYAGE D'ETUDE

En cas d'annulation du voyage d'étude, les Communes Forestières informeront les inscrits par mail et/ou téléphone. Une information spécifique sera faite sur le site internet de l'Union Régionale des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Mission Régionale Bois énergie.

MODALITES DE PARTICIPATION

PUBLIC CONCERNE

Ce voyage est destiné aux maires, adjoints, conseillers municipaux, secrétaires de mairie et agents des collectivités en charge des dossiers forestiers, bâtiments, risques, patrimoine, ou intéressés par le sujet.

PREREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour s'inscrire à cette formation.

EVALUATION DU VOYAGE D'ETUDE

Un questionnaire d'évaluation du voyage d'étude devra être renseigné à l'issue de celui-ci.

Financé dans le cadre du CPER

En collaboration avec :

MISSION RÉGIONALE BOIS ÉNERGIE



ATTESTATION

Une attestation de participation au voyage pourra être délivrée sur demande.

OUVERTURE DE LA FORMATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous contacter pour toute question concernant l'accès à la formation aux personnes en situation de handicap.

REGLEMENT

Les participants doivent se conformer au règlement intérieur disponible sur demande auprès de l'Union Régionale des Communes Forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur.

PARTICIPATION FINANCIERE

La participation à ce voyage d'étude est gratuite.

Les Communes forestières sont agréées organisme de formation par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

>> COORDONNEES :

Contact logistique avant le voyage d'étude : Laura Chantoin - 07 57 08 16 22 - laura.chantoin@communesforestiere.org

Coordonnées lors du voyage : Pascaline BRIEN - 07 57 51 13 28